



**PRÉFÈTE
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**FRANCE
NATION
VERTE >**

TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

CDTE élargi du 15 janvier 2024 à Pont d'Ain

TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Département de l'AIN

CDTE élargi du 15 janvier 2024 à Pont d'Ain



Ouverture de séance par

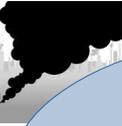
- *Mme Chantal MAUCHET, préfète de l'Ain,*
- *M. Pierre LARRIEU, conseiller régional, représentant M. Thierry Kovacs, Vice-président délégué à l'environnement et à l'écologie positive à la Région*

Ordre du jour

- La démarche de planification écologique
- La méthode de territorialisation en Auvergne Rhône-Alpes
- Les enjeux pour le département
- Illustration par des exemples locaux
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

- **La démarche de planification écologique**
- La méthode de territorialisation en Auvergne Rhône-Alpes
- Les enjeux pour le département
- Illustration par des exemples locaux
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

Ce qui est à l'œuvre :



Augmentation
des
concentrations
de gaz à effet de
serre

Émissions de CO₂, NO₂, méthane...



Changement
climatique

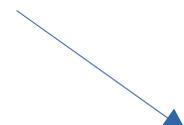


Des impacts
multiples : sur la
biodiversité,
l'environnement,
l'agriculture...



Les moyens d'action

Réduction des
émissions : **chaque**
activité humaine
émet des gaz à effets
de serre

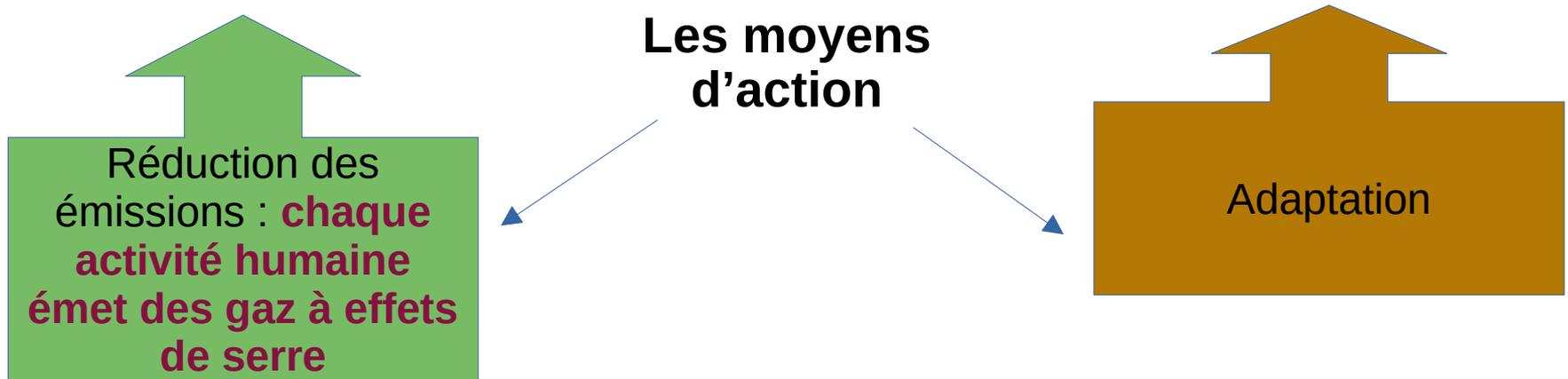


Adaptation



Planification écologique =

- planifier la baisse des émissions de gaz à effet de serre suivant tous les leviers tangibles identifiés,
 - enrayer par des actions dédiées l'effondrement de la biodiversité,
 - gérer nos ressources naturelles,
- Et s'adapter au changement climatique



Pourquoi une planification écologique ?

=> **Besoin d'accélérer nos efforts** face aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

**Faire davantage
en 7 ans que ce
nous avons fait
ces 33 dernières
années**



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**

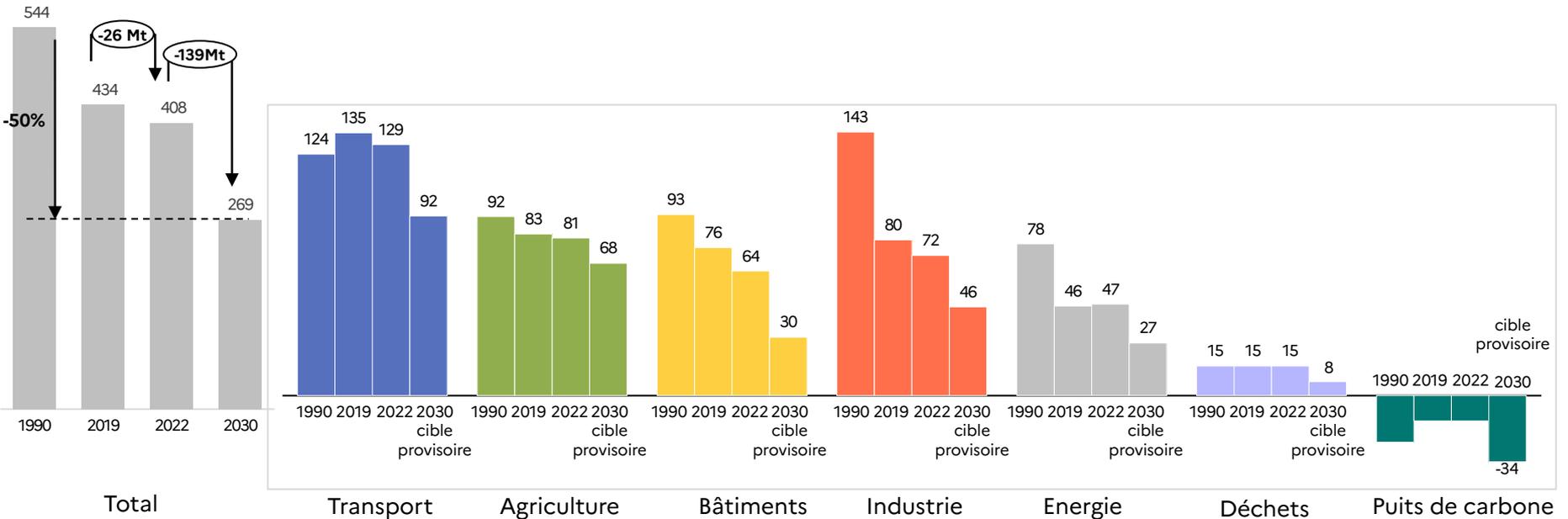


**S'ADAPTER
A + 4 °C D'ICI
2100**

**Se préparer à
des étés qui
pourraient être
en moyenne 5 °C
plus chauds par
rapport à 1900**

Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution

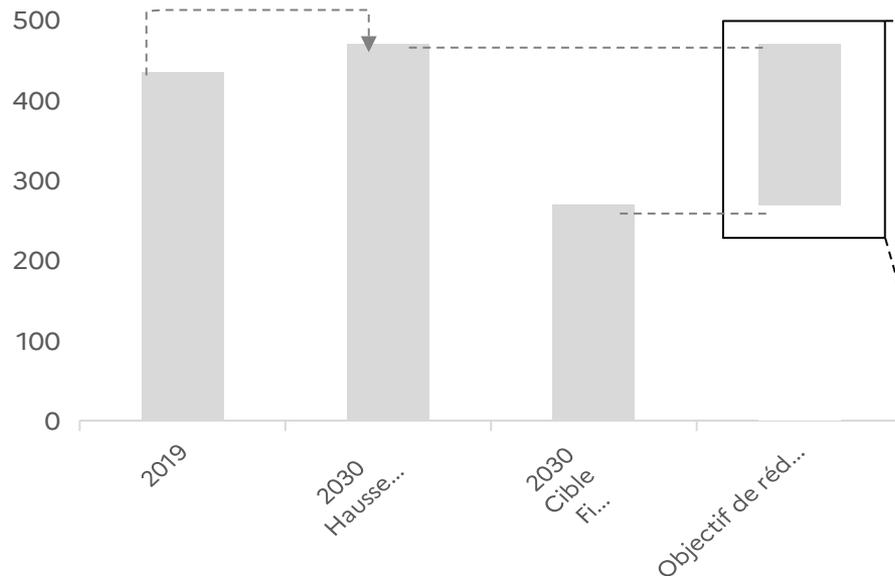
Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO₂e)



Vision nationale des leviers de réduction de GES nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030

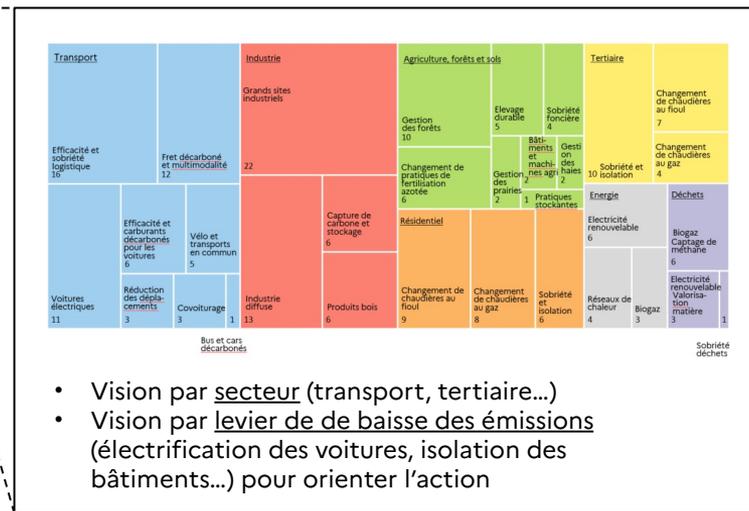
L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES, en MtCO₂e



...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

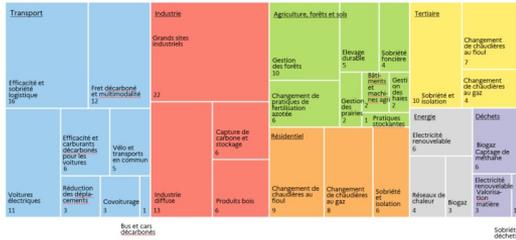
Panorama des leviers national



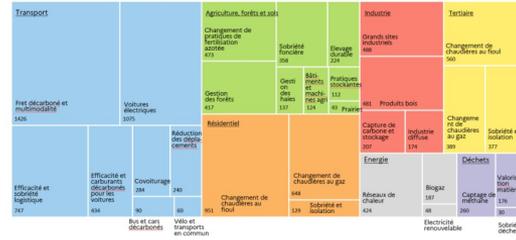
- Vision par secteur (transport, tertiaire...)
- Vision par levier de de baisse des émissions (électrification des voitures, isolation des bâtiments...) pour orienter l'action

Une déclinaison régionale, puis départementale, du panorama des leviers national a été établie par le SGPE, comme base de discussion pour la COP régionale et le CDTE élargi

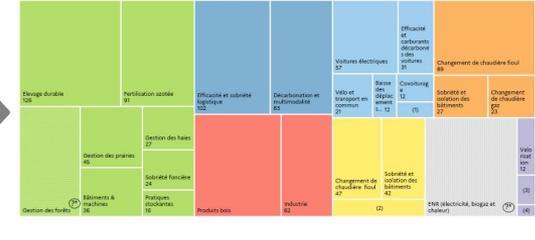
Panorama des leviers national



Panorama des leviers régional

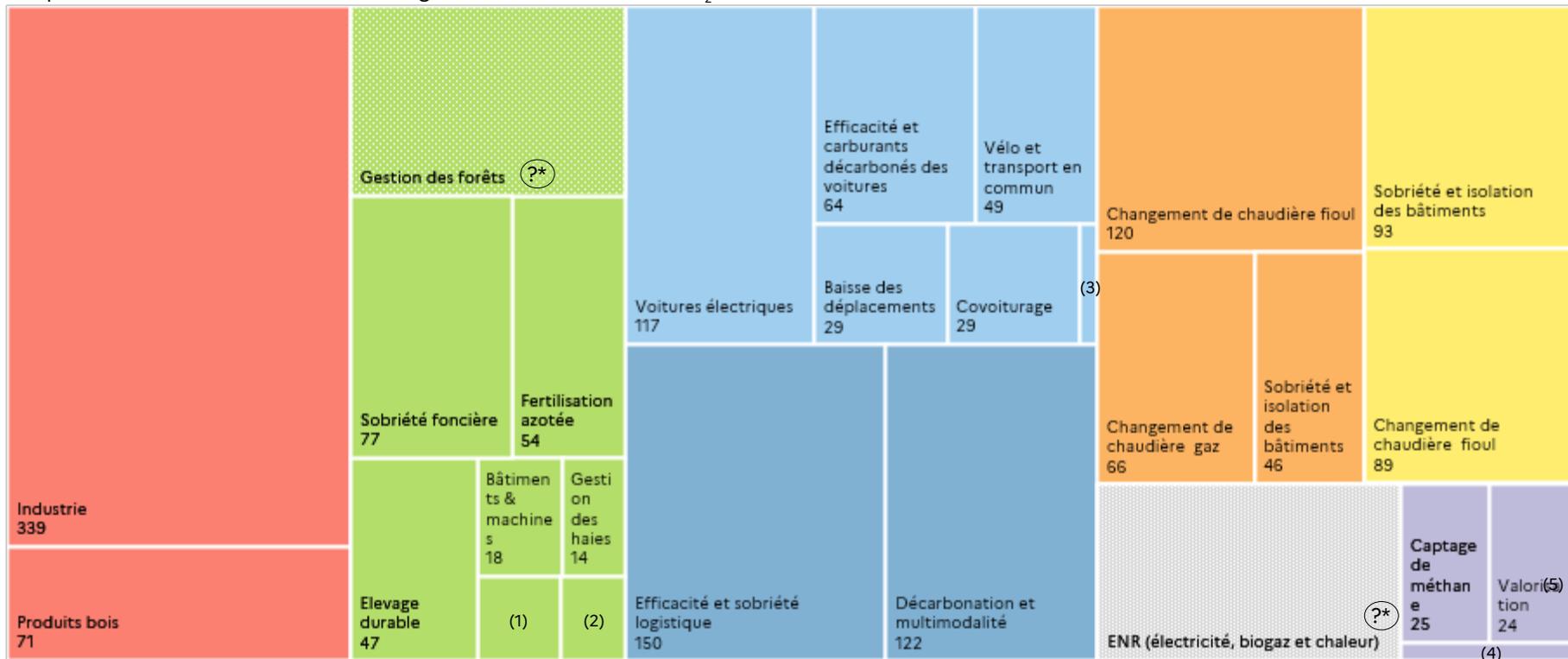


Panorama des leviers départemental



Panorama des leviers de décarbonation pour l'Ain

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS DÉCHET ÉNERGIE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES TRANSPORT DE VOYAGEURS

(1) Gestion des prairies : 13 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes: 10 ktCO₂e. (3) Bus et cars : 4 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets: 6 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

TERRITORIALISATION DE LA
PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

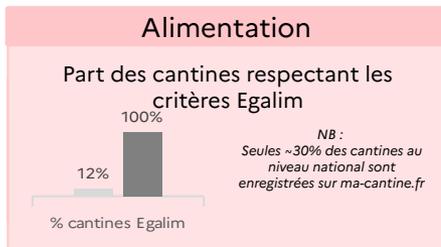
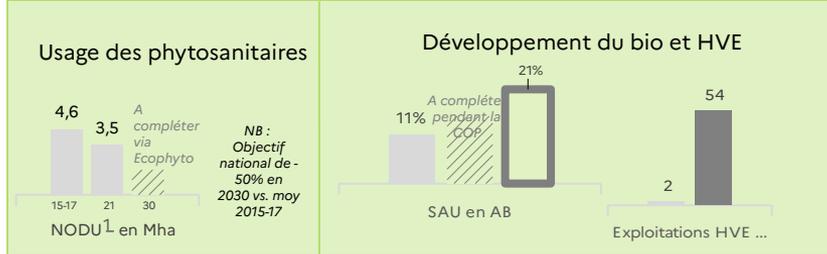
CDTE élargi du 15 janvier 2024 à Pont d'Ain



Merci de votre participation

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Auvergne-Rhône Alpes

Préservation des espaces naturels



- La démarche de planification écologique
- **La méthode de territorialisation en Auvergne Rhône-Alpes**
- Les enjeux pour le département
- Illustration par des exemples locaux
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

Les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN
DIAGNOSTIC
PARTAGE 2023 DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN DEBAT

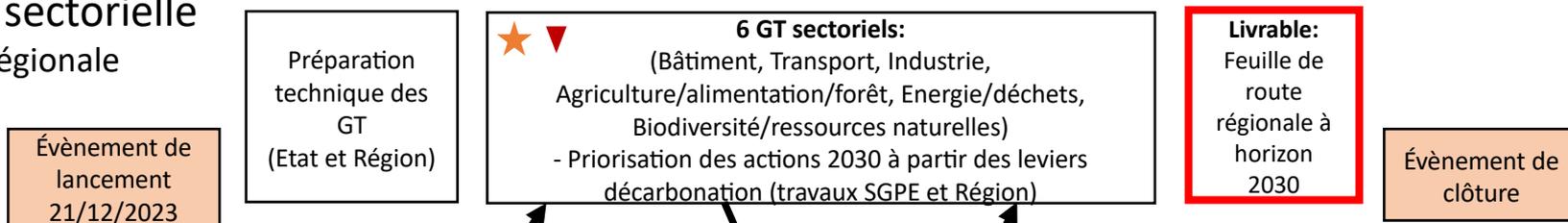


CHOISIR LES
ACTIONS A MENER
A L'ÉCHELLE
INFRAREGIONALE

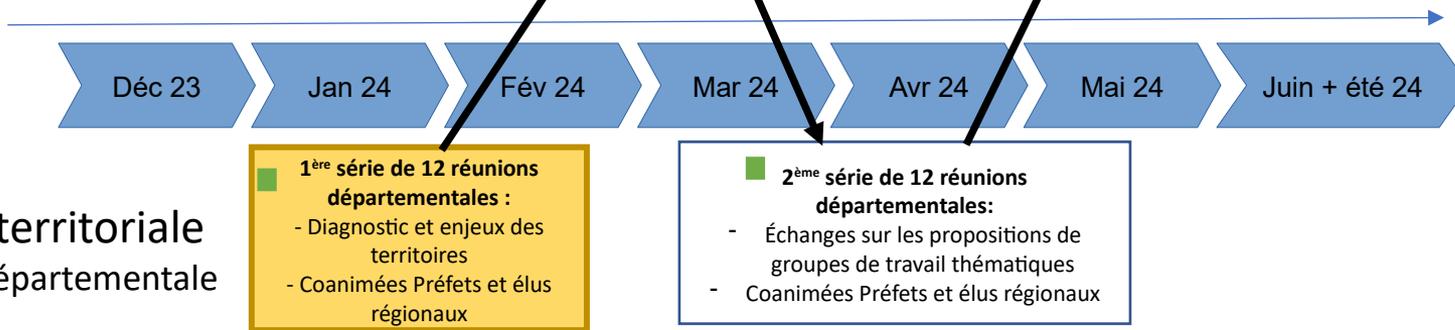


ÉTABLIR UNE
FEUILLE DE
ROUTE
RÉGIONALE 2030

Entrée sectorielle Échelle régionale



Entrée territoriale Échelle départementale



Enquête Etat auprès des collectivités



réunions sectorielles « politiques » (présidées DR Etat + VP Région) – invitation large

réunions sectorielles « techniques » (présidées cellule technique Etat – Région) – comité resserré
réunions départementales (présidées Préfet – élu régional) – EPCI, associations d'élus, monde économique

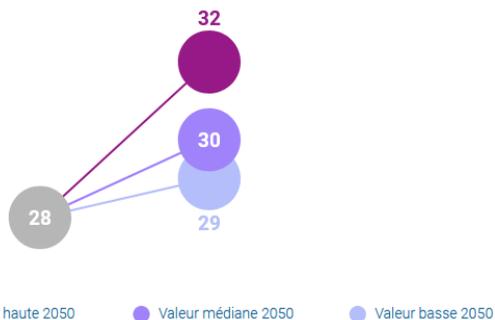
- La démarche de planification écologique
- La méthode de territorialisation en Auvergne Rhône-Alpes
- **Les enjeux pour le département**
- Illustration par des exemples locaux
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

L'évolution du climat dans l'Ain (Simulation pour Bourg-en-Bresse en 2050)

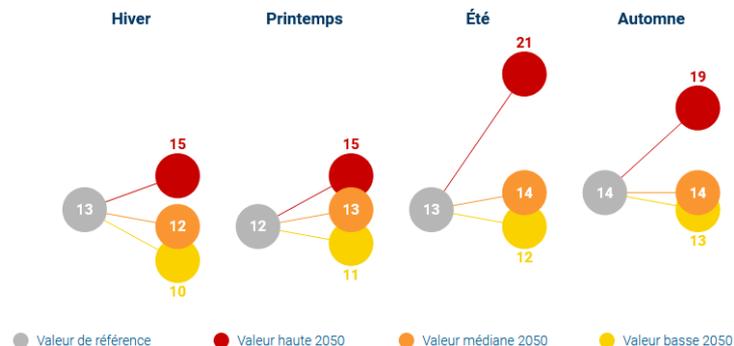


Une hausse plus rapide que dans la plupart des communes.

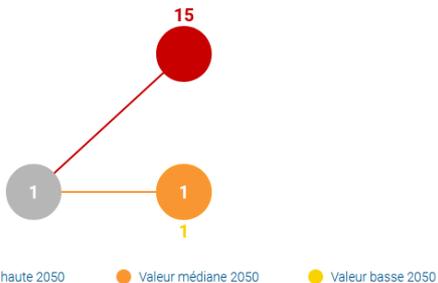
☔ Cumul de précipitations quotidiennes remarquables (en mm)



☀ Nombre de jours consécutifs sans précipitations par saison



🔥 Nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation



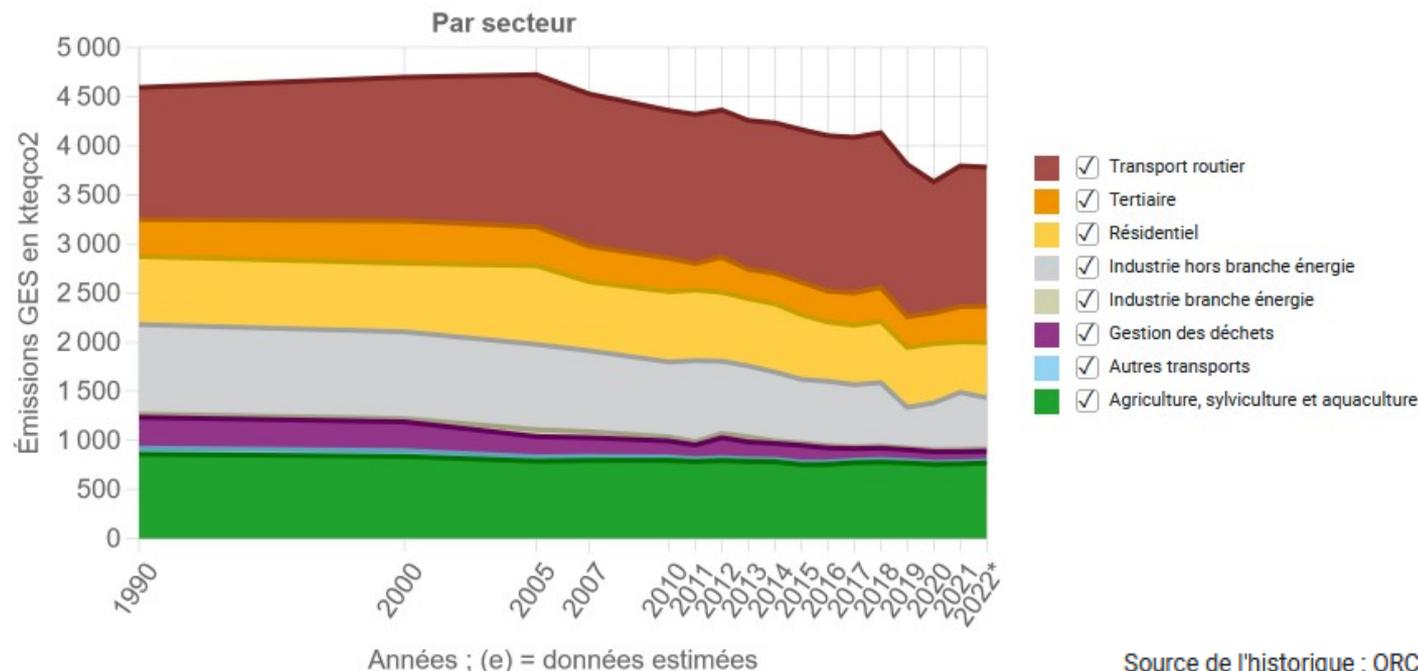
🌡 Nombre annuel de nuits chaudes (>20°C)



Période de référence :
entre 1976 et 2005

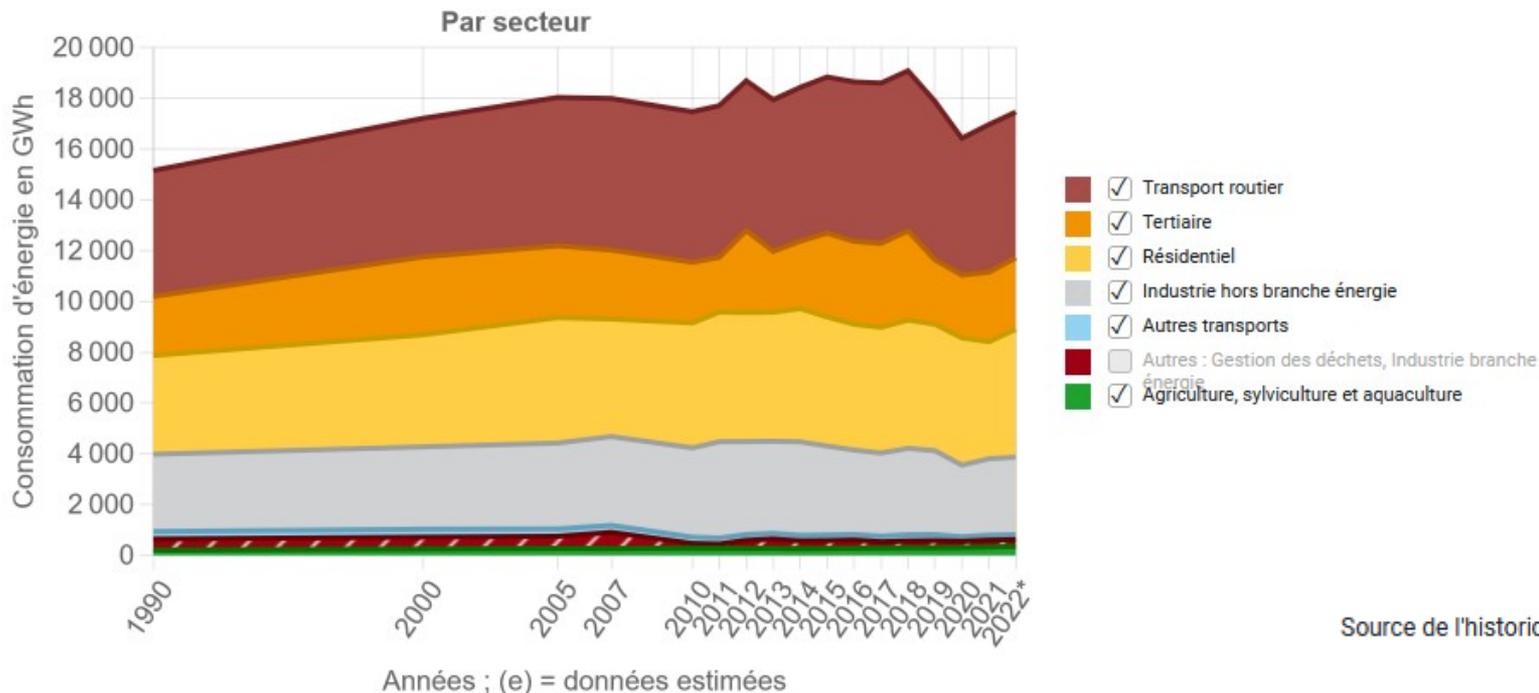
Extrait de climadiag
Météo France

Evolution des émissions de GES, par secteur



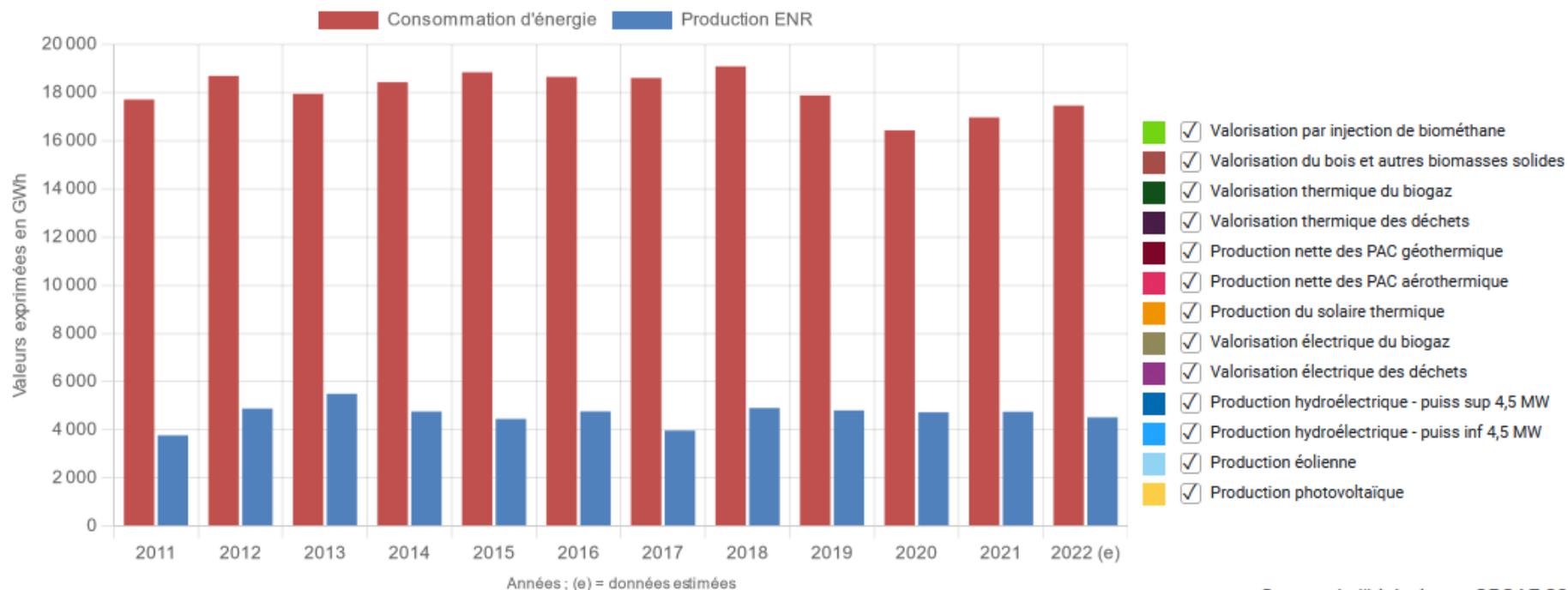
Source de l'historique : ORCAE 2022

Évolution de la consommation énergétique finale, par secteur

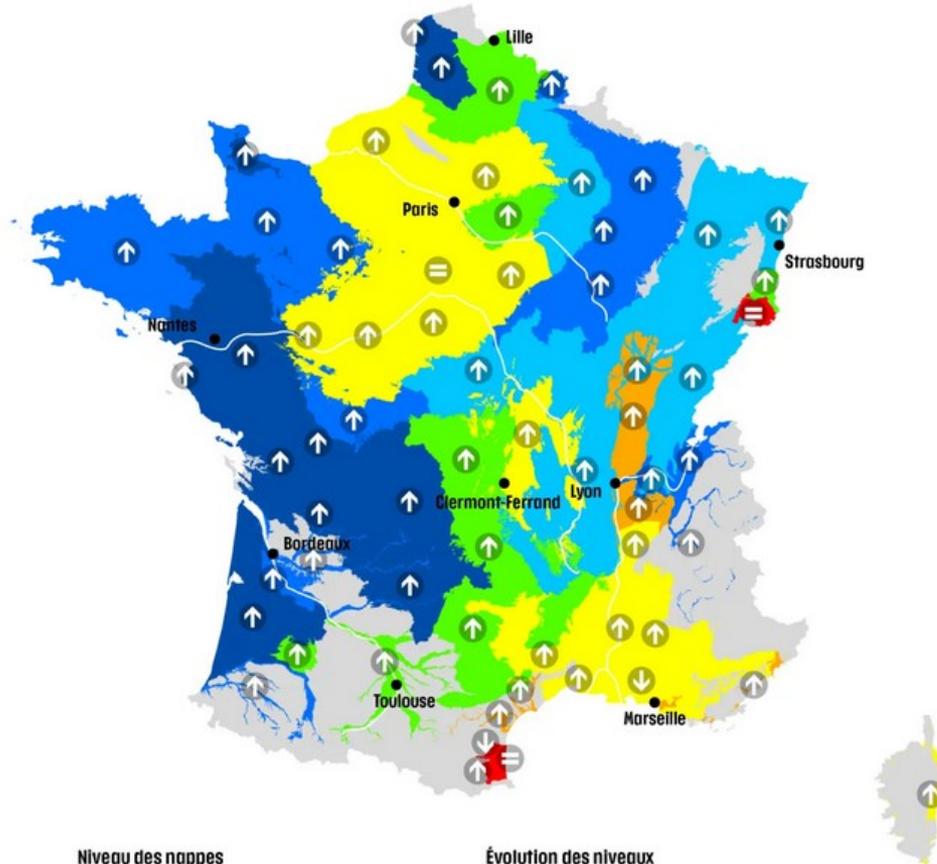


Source de l'historique : ORCAE 2022

Évolution comparée de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale



Enjeux liés à l'eau



Niveau des nappes

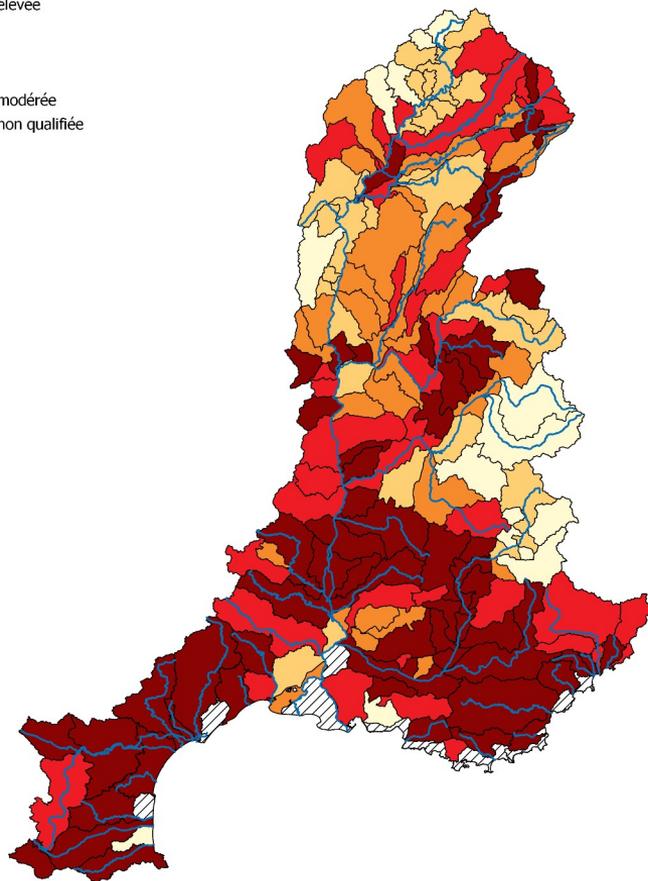


Évolution des niveaux



Vulnérabilité des territoires à l'enjeu de baisse de la disponibilité en eau

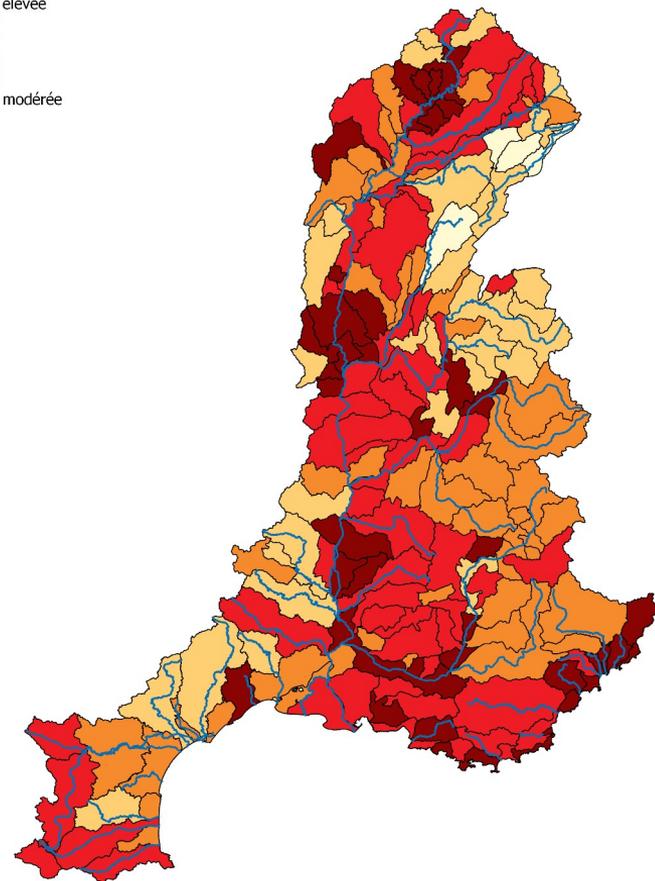
08/12/2023



0 100 200

Vulnérabilité des territoires à l'enjeu de perte de biodiversité humide

08/12/2023



0 100 200

EAU
CLIMAT
Agir plus vite et plus fort
sur le bassin Rhône-Méditerranée

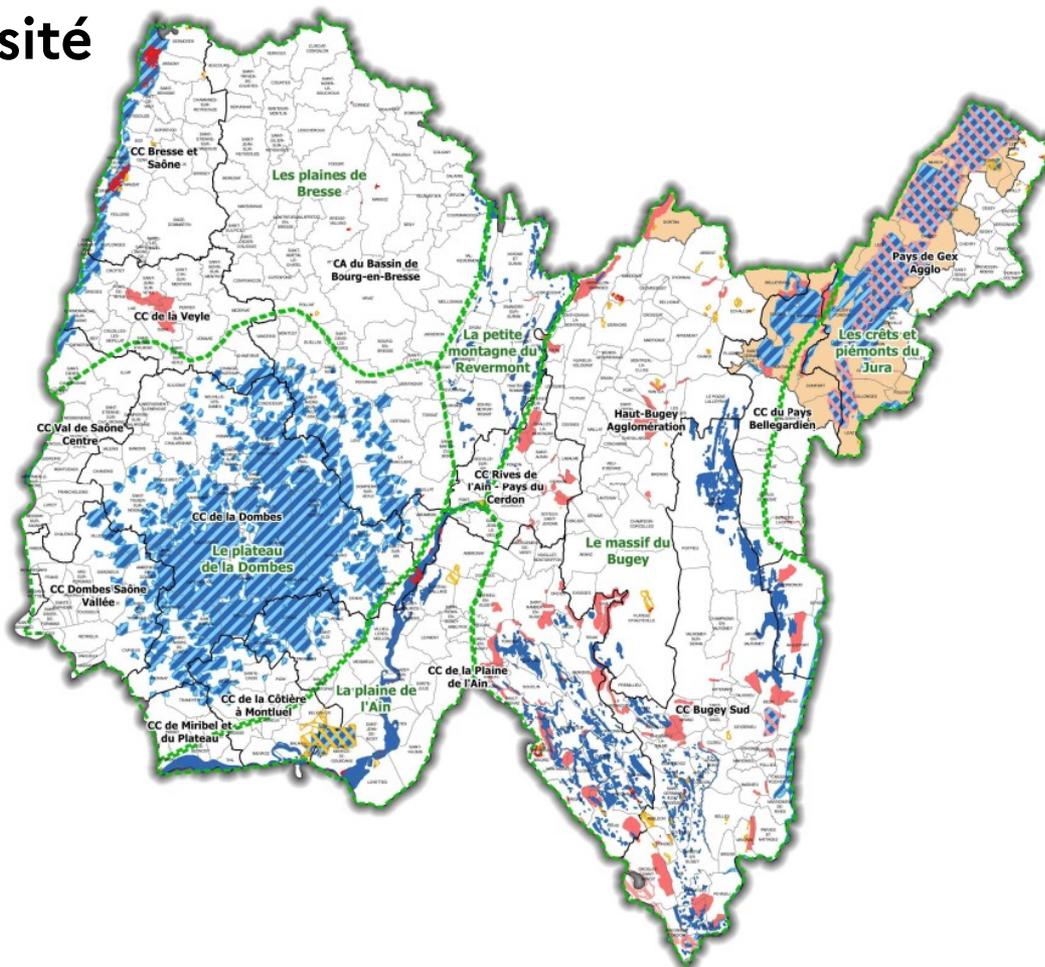


PLAN DE BASSIN
D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE
DANS LE DOMAINE DE L'EAU
2024 - 2030

comité
de bassin
rhône méditerranée

**SAUVONS
L'EAU!**

Enjeux biodiversité



Etat des lieux des aires sous protection du département

- LIMITES COMMUNALES
- LIMITE DEPARTEMENTALE
- EPCI
- RESERVES NATURELLES NATIONALES
- RESERVES NATURELLES REGIONALES
- ARRETS DE PROTECTION DE BIOTOPE
- PARC NATUREL REGIONAL
- SITE DU CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS ACQUIS
- SITE DU CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS GERES
- NATURA 2000 Directive Oiseaux
- NATURA 2000 Directive Habitats

0 10 20 km



- La démarche de planification écologique
- La méthode de territorialisation en Auvergne Rhône-Alpes
- Les enjeux pour le département
- **Illustration par des exemples locaux**
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

Un projet du département relatif aux mobilités



L'estacade à Trévoux

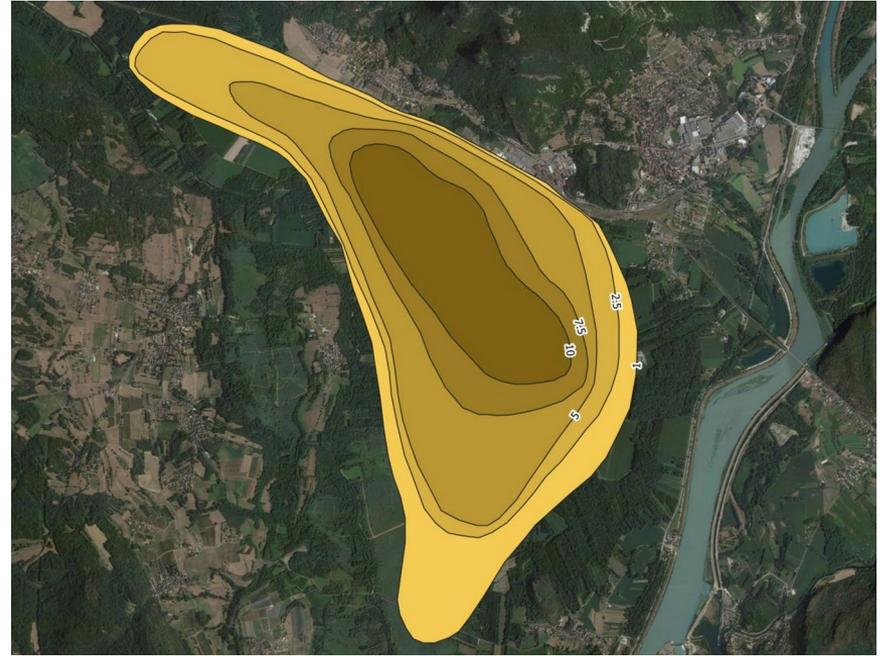
Un projet du département relatif à l'industrie

*Valorisation de la chaleur fatale
par l'entreprise Verallia
à Lagnieu*



Un projet relatif à la biodiversité et à la gestion des ressources

Marais de Lavours - étude sur le fonctionnement de la tourbière et évaluation de sa capacité de stockage de carbone



Présentation d'un projet du département relatif aux bâtiments

*Rénovation de la
salle des fêtes de
St-Denis-Les-Bourg*



Un projet relatif à l'agriculture

Projet Resysth (RESilience des SYStèmes Herbagers face au changement climatique sur le massif du Jura)



Un projet du département relatif à l'énergie

*Installation de production photovoltaïque sur 3,7 ha à Lagnieu
3,1 MWc – 8200 panneaux de fabrication française*



- La démarche de planification écologique
- La méthode de territorialisation en Auvergne Rhône-Alpes
- Les enjeux pour le département
- Illustration par des exemples locaux
- **La démarche de consultation des collectivités**
- Prochaines étapes

Les finalités de la consultation des collectivités :

- Consolider le diagnostic régional en identifiant les actions conduites ou projetées
- Recueillir la vision de la collectivité sur l'ambition collective.

La Préfète de région et le Président de région rendront public le diagnostic issu de l'ensemble des retours, ce qui permettra de valoriser les points forts du territoire et de prioriser les actions à conduire pour atteindre l'ambition 2030.

Les principes de la consultation des collectivités :

- Recueil des actions conduites ou projetées (questionnaire national)

Chaque collectivité (département, EPCI, commune) évalue sa propre action sur son périmètre.

- Auto-évaluation sur les actions conduites (modèle national)
- Contribution libre

Au total, le diagnostic porte sur 43 leviers transverses aux défis environnementaux

Panorama des leviers de décarbonation

Panorama des leviers de biodiversité et ressources

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
	Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X
Changement de chaudière à fioul (résidentiel)		X				
Changement de chaudière à gaz (résidentiel)		X				
Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)		X	X	X	X	X
Changement de chaudière à fioul (tertiaire)		X				
Changement de chaudière à gaz (tertiaire)		X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
Industrie	Grands sites industriels	X	X	X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
	Produits bois	X	X	X		
	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
Déchets	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
	Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X		
Elevage durable		X	X			X
Gestion des forêts		X	X	X	X	
Gestion des haies		X	X	X	X	
Gestion des prairies		X	X	X	X	
Pratiques stockantes		X	X		X	
Sobriété foncière		X	X	X	X	
Bâtiments & Machines agricoles		X				X
Espaces naturels	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X		X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Restauration des habitats naturels		X		X	
	Réduction de l'usage des phytos		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Alimentation	Loi Egalim		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

Pour ce faire, chaque collectivité est invitée à remplir le tableau permettant de recueillir les actions et son pré-diagnostic

Actions <i>Indiquez le type d'actions mises en œuvre, en cours de mise en œuvre ou planifiées sur votre territoire</i> <i>Si l'action est considérée comme non pertinente pour le territoire, ou qu'aucune action n'est considérée déjà / en cours de mise en œuvre, il n'est pas nécessaire de renseigner les actions en cours (colonne L)</i>								
Famille	Thème	Levier	Type d'action	Action	Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ?	Est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ?	Actions réalisées, en cours ou contractualisées	Action
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Actif propre	Electrification des flottes détenues par la collectivité	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Infrastructure	Développement et exploitation de l'infrastructure de recharge en voirie	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Norme	instauration d'un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings privés dans le PLU/PDU	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Norme	Avantage à la mobilité électrique : voies réservées aux véhicules propres, tarification différenciée pour le stationnement,...	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Accompagnement	Mesures d'accompagnement et de communication autour de la mobilité électrique	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Incitation financière	Aides à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de	☆	●		

Diagnostic <i>Evaluez l'ampleur de l'action de la collectivité, ainsi que l'action de l'ensemble des parties prenantes, sur chacun des leviers</i> <i>Indiquez pour des éléments renseignés dans l'onglet "Liste des actions" comme susceptible d'être</i>							
Famille	Thème	Levier	Indicateur de pertinence <i>(Indiquez si certaines actions de levier ont été considérées pertinentes)</i>	Indicateur d'action en cours <i>(Indiquez si certaines parties prenantes ont participé en cours de pertinence)</i>	L'ampleur des actions de la collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?	Les actions portées par l'ensemble des parties prenantes (Etat, collectivités, entreprises, citoyens) sont-elles à la hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?	Commentaires <i>(facultatif)</i>
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Bus et cars décarbonés	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Réduction des déplacements	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Covoiturage	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Vélo	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Transport en commun	0	N/A			
Mieux se loger	Bâtiments	Rénovation (résidentiel)	0	N/A			

- Tableau excel pré-formaté pour faciliter le remplissage
- Un onglet par thème avec l'ensemble des actions-type à renseigner avec les actions concrètes
- Un onglet de diagnostic avec une liste déroulante de choix

En complément, sur chaque levier, les collectivités peuvent évaluer l'ambition collective sous forme de 2 questions

Exemple, pour une action portée par la CT :

① L'ampleur des actions de ma collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?

1 Plutôt non	2 Partiellement non	3 Partiellement oui	4 Plutôt oui	Je ne sais pas	Ce levier n'est pas pertinent pour mon territoire	Ce levier n'est pas dans mon champ de compétences
-----------------	------------------------	------------------------	-----------------	----------------	---	---

② Les actions portées par l'ensemble des parties prenantes (Etat, entreprises, citoyens, collectivités) sont-elles à la hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?

1 Plutôt non	2 Partiellement non	3 Partiellement oui	4 Plutôt oui	Je ne sais pas	Ce levier n'est pas pertinent pour mon territoire
-----------------	------------------------	------------------------	-----------------	----------------	---

- La démarche de planification écologique
- La méthode de territorialisation en Auvergne Rhône-Alpes
- Les enjeux pour le département
- Illustration par des exemples locaux
- La démarche de consultation des collectivités
- **Prochaines étapes**

Une nouvelle réunion, entre mars et mai, permettra d'échanger autour des défis écologiques prioritaires en cours d'identification



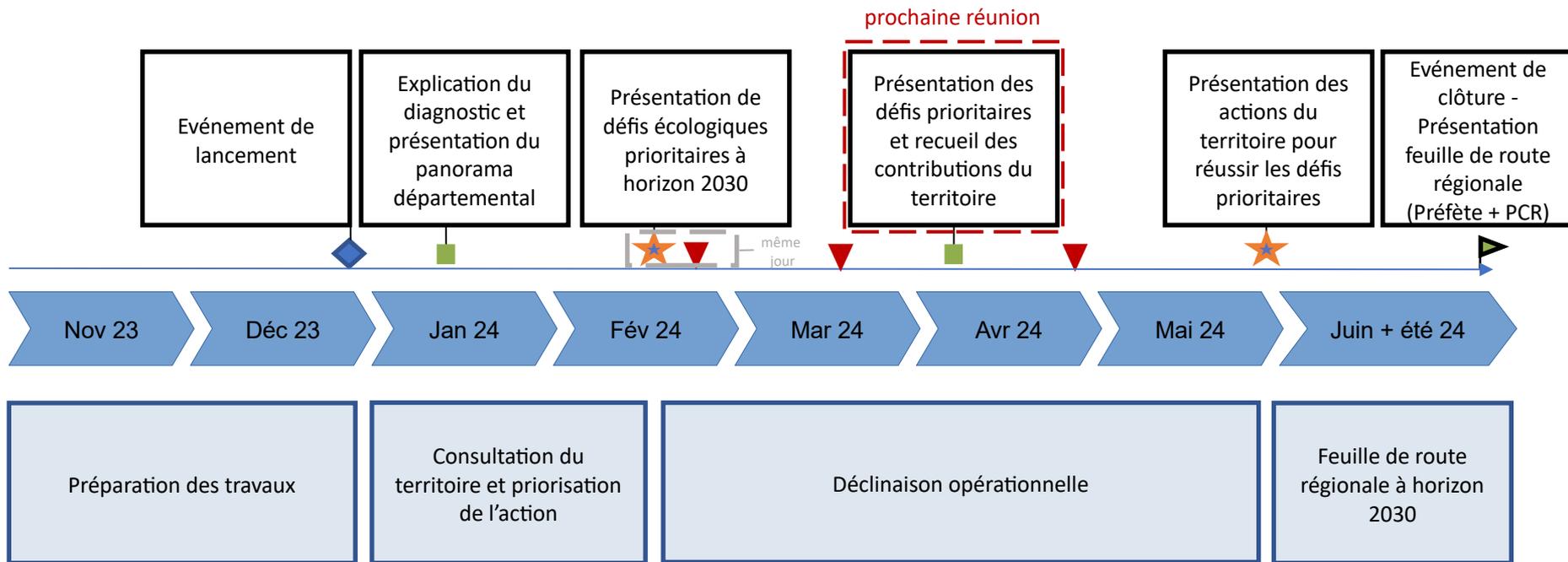
réunions sectorielles « politiques » (présidées DR Etat + VP Région) – invitation large



réunions sectorielles « techniques » (présidées cellule technique Etat – Région) – comité resserré¹



réunions départementales (présidées Préfet – élu régional) – EPCI, associations d'élus, monde économique



Après la planification territoriale,

=>



Une phase de mise en œuvre infra-régionale,
à l'échelle des projets,
via les CRTE, nouvelle génération,
Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique



COMETE, la COMMunauté Écologie et TERRitoires

Plateforme collaborative de gestion de projets

GUIDE
D'UTILISATION

TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

CDTE élargi du 15 janvier 2024 à Pont d'Ain



Clôture de séance par

- *M. Pierre LARRIEU, conseiller régional,*
- *Mme Chantal MAUCHET, préfète de l'Ain*